

LIGNE RÉGULIÈRE 190

NANÇAY > BOURGES

PÉRIODE
Jours de circulation (sauf fériés)

NANÇAY	Parking rue de Vierzon
NEUVY-SUR-BARANGEON	Place du 8 mai
ALLOGNY	Rue de l'Abreuvoir
SAINT-ELOY-DE-GY	Bourgneuf / Ecole
SAINT-ELOY-DE-GY	Bourgneuf / Parking
SAINT-ELOY-DE-GY	Bourg
SAINT-ELOY-DE-GY	Les Chaumes
VASSELAY	Route de Creton
VASSELAY	Ivry
BOURGES	Gare routière

Les correspondances avec le réseau AggloBus sont favorisées en gare SNCF de Bourges.



SCOLAIRE

L M Mer J V

L M Mer J V

6:23	
6:31	
6:42	
6:49	
6:51	
	7:05
	7:07
7:14	
7:15	
7:25	7:25

■ Fonctionne en période scolaire.

☎ Arrêt possible, réservation obligatoire au 0 800 101 818.



Contactez-nous

> Votre agence Rémi-18

10-12 place de Juranville
18000 Bourges
Tél : 02 34 52 67 54

> Votre centrale d'information
et de réservation Rémi-18

0 800 101 818 Service & appel gratuits

De 8h à 18h du lundi au vendredi

> pour vos déplacements
en Région Centre-Val de Loire
Consultez le site ju-malin.fr



Services et arrêts accessibles
pour les personnes en fauteuil
pour votre confort, appelez le :

0 800 101 818 Service & appel gratuits

Retrouvez tous les arrêts, les lignes
et les horaires sur :
www.remi-centrevalde Loire.fr



Horaires à partir du
14 janvier 2019

Réalisation : COMBAMA - www.agenccombama.com - Impression IDB - www.idb.com - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



VOTRE CENTRALE
D'INFORMATION
ET DE RÉSERVATION

0 800 101 818
Service & appel
gratuits

Plus d'infos :
www.remi-centrevalde Loire.fr

Plus qu'une Région, une chance pour vos déplacements



SE RENSEIGNER ET RÉSERVER

> TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2019

- **Tarif unique de 2 € par voyage et 1 € en demi-tarif***

Permet d'effectuer 1 voyage unique
Offre 1 correspondance dans les 2 heures par voyage effectué
Vendu dans les autocars et les navettes de rabattement

- **Cartes de 10 voyages : 14 € et 7 € en demi-tarif***

Permet d'effectuer 10 voyages
Offre 1 correspondance dans les 2 heures par voyage effectué
En vente et rechargeable dans les autocars ou boutique Rémi

- **Abonnement mensuel : 40 € et 20 € en demi-tarif***

Permet de voyager de façon illimitée sur le réseau
Ne permet pas de voyager à plusieurs
En vente et rechargeable dans les autocars ou boutique Rémi

- **Demi-tarifs accordés pour :**

(sur présentation de justificatif de moins de 2 mois)

Familles nombreuses
Étudiants et apprentis
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA
Les scolaires non titulaires d'une carte sans contact

- **Gratuité pour :**

Enfants < 4 ans
Stagiaire si prise en charge par la Région Centre-Val de Loire
Contremarque délivrée pendant le Printemps de Bourges
Accompagnateur de personnes handicapées sur présentation de carte d'invalidité
Chiens d'assistance

- **Édition de duplicata carte sans contact : 10 €**

Carte scolaire, carte scolaire loisirs, abonnement mensuel

- **Autres titres de transport :**

Ticket Inter-réseau à 3,00 €

Permet au client Rémi de voyager sur le réseau Agglobus pendant 1 journée

Ticket unitaire Agglobus à 1,40 €

Ticket vendu uniquement dans l'agglomération de Bourges

Contremarque Agglobus à 0,00 €

Délivrée aux clients titulaires d'une carte d'abonné Agglobus pour des trajets effectués dans l'agglomération

LIGNE RÉGULIÈRE **190**

BOURGES > NANÇAY

		PÉRIODE
		Jours de circulation (sauf fériés)
		Numéro de quai gare routière
BOURGES	Gare routière	
BOURGES	SNCF quai B	
VASSELAY	Ivry	
VASSELAY	Route de Creton	
SAINT-ELOY-DE-GY	Les Chaumes	
SAINT-ELOY-DE-GY	Bourg	
SAINT-ELOY-DE-GY	Bourgneuf / Parking	
SAINT-ELOY-DE-GY	Bourgneuf / Ecole	
ALLOGNY	Rue de l'Abreuvoir	
NEUVY-SUR-BARANGEON	Place du 8 mai	
NANÇAY	Parking rue de Vierzon	

Les correspondances avec le réseau AggloBus sont favorisées en gare SNCF de Bourges.



SCOLAIRE			
Mer	Mer	L M J V	L M J V
21	21	21	21
12:30	12:25	17:15	18:20
	12:37	17:21	18:31
	12:49	17:39	18:44
	12:52	17:41	18:45
12:51		17:47	18:52
12:53		17:50	18:55
	13:05	17:55	19:00
	13:10	18:00	19:05
	13:20	18:07 ☎	19:12
	13:29	18:19 ☎	19:24
	13:37 ☎	18:27 ☎	19:32 ☎

■ Fonctionne en période scolaire.

☎ Arrêt possible, réservation obligatoire au **0 800 101 818**.



● Arrêt uniquement en période scolaire.